
Faculté de Droit et Sciences Sociales Université de Poitiers

[#]

Inscription bacheliers 2018

Vous avez confirmé votre pré-inscription à l'Université de Poitiers :
L'avis d'admission Parcoursup ne vaut pas inscription administrative.

Pour finaliser votre inscription, deux étapes sont nécessaires.

1°/ **Avant de vous inscrire à l'Université de Poitiers, vous devez impérativement obtenir votre attestation de Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** auprès du CROUS en vous connectant à partir du 1er juillet à :

[Mes Services Etudiant](https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/) [https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/](CROUS).

- Vous êtes boursier : vous êtes exonéré
- Vous n'êtes pas boursier : vous devez vous acquitter de 90 €.

Dans les deux cas, **gardez précieusement le n°**, il vous sera demandé lors de votre inscription à l'Université.

2° **A partir du 9 juillet 2018 à 9H**, vous devrez effectuer les démarches pour vous inscrire officiellement à l'Université. Les périodes d'inscription sont : **du 9 juillet 9H au 24 juillet midi et du 20 août 14H au 5 septembre inclus. Si vous ne vous inscrivez pas avant le 5 septembre, vous perdrez le bénéfice de votre admission et votre place sera attribuée à un autre candidat.**

Modalités d'inscription :

vous devez vous connecter au site de l'université (voir lien ci-dessous)

grâce au numéro qui vous a été attribué par le site parcoursup vous complétez votre dossier et vous imprimez le récapitulatif ;
vous prenez un rendez-vous en ligne ;

le jour de votre rendez-vous, vous vous présentez à la Faculté de droit et des sciences sociales (site de Poitiers ou site d'Angoulême) avec votre dossier et **les pièces demandées.**

[JE ME CONNECTE](https://iaprimo.appli.univ-poitiers.fr/) [https://iaprimo.appli.univ-poitiers.fr]

PLATEFORME D'ACCUEIL CAMPAGNE D'INSCRIPTION 2018-2019

Une cellule d'accueil répondra, de 9 h à 17 h, à vos questions relatives aux inscriptions.

Par téléphone au : 05 49 36 64 76

Par courriel : inscriptions@univ-poitiers.fr [mailto:inscriptions@univ-poitiers.fr]

LES RENDEZ-VOUS POUR FINALISER LES INSCRIPTIONS AURONT LIEU :

Site de Poitiers (L1 Droit et AES) : 2 rue Jean Carbonnier

Contact : 05.49.45.31.35

Entre le 11 et le 20 juillet 2018, puis à compter du 29 août 2018 pour les retardataires.

Site d'Angoulême(L1 Droit):La croix du milieu 16400 La Couronne

Contact : 05.45.25.18.50

Entre le 11 et le 20 juillet 2018, puis à compter du 27 août 2018 pour les retardataires.

Site de Niort(L1 Droit parcours droit des assurances):11 rue Archimède - ZA Noron- 79000 Niort

Contact : 05.49.24.45.47 droit.niort@univ-poitiers.fr [mailto:droit.niort@univ-poitiers.fr]

Fin août 2017, puis en septembre 2017 pour les retardataires.

DATE DE RENTRÉE ET PRÉSENCE EN COURS

La rentrée en 1ère année de licence droit ou AES aura lieu le lundi 3 septembre 2018 .

La présence de tous les étudiants est OBLIGATOIRE y compris les étudiants non encore inscrits

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr